



LÉGENDE

limite du périmètre d'étude

Risque d'éboulement



Aléa fort, prévention difficile : Rebl

Aléa fort, protection collective ou individuelle envisageable ou réalisée : Reb2



Aléa fort, protection collective

réalisée : Beb1

Aléa moindre, protection collective ou individuelle envisageable : Beb2

Risque de glissement de terrain

Aléa très fort, grands glissements

recensés: Rf1

Aléa fort, glissements de terrain superficiels : Rf2

Aléa faible, risque de tassement et de glissement : Bfl

Aléa moyen, risque de glissement : Bf2

Risque d'éboulement et de glissement de terrain



Aléa fort : Rebf



Aléa moyen: Bebf

Risque d'effondrement : Re



Zones inondables (c.f. plan de prévention

des risques d'inondation approuvé)





